

PAYS DE LA LOIRE

Axe 5 : Améliorer ses pratiques professionnelles

Sécurité incendie - SSIAP 2 - Chef d'équipe de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Contexte

Les établissements recevant du public (ERP) sont souvent sous la menace des incendies. La formation SSIAP 2 (Service de Sécurité Incendie et Assistance à personne) est destinée à toute personne désirant devenir chef d'équipe de sécurité incendie au sein des ERP et IGH.

Objectifs

Préparer ou acquérir le diplôme requis pour pouvoir exercer les différentes fonctions de chef d'équipe de sécurité incendie et d'assistance à personnes, en conformité avec la réglementation en vigueur.

- Appréhender les obligations réglementaires relatives aux différents diplômes de sécurité incendie et d'assistance aux personnes.
- Acquérir les savoirs théoriques et pratiques nécessaires à l'occupation de son poste de travail.
- Réaliser l'évaluation préalable à l'obtention du diplôme correspondant.

Pouvoir valider le recyclage obligatoire tous les 2 ans ou la remise à niveau.

Renseignements complémentaires

*Action de Formation Coordonnée**

Les inscriptions individuelles sont privilégiées, au fil de l'eau, en fonction des dates de recyclage ou de formations initiales

Programme

Nouveau programme disponible à partir de septembre 2024.

Public

Agent titulaire du SSIAP 1 et de l'AFPS ou SST (valide de moins d'un an) et ayant un Certificat médical « spécifique » de moins de 3 mois

Exercice

2024

<https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AYbLlv6TwRVrNCY72puo>

Code de formation

5.25

Nature

AFC

Organisé par

Consultation en cours

Durée

70 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences